

La Ville de Mulhouse obtient le label S3A

Ce mardi 10 juin 2025 a lieu la cérémonie officielle de remise du label Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité (S3A). Cette remise de label s'illustre par l'affichage d'un pictogramme sur la vingtaine de lieux d'accueil de la Ville qui ont été identifiés pour être labellisés. La Ville de Mulhouse sera 1^{ère} ville en Alsace à être labellisée S3A.

Que veulent dire ce pictogramme et cette labellisation ?

Ce pictogramme indique et signale aux personnes en situation de handicap mental et aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de compréhension ou de communication et de repérage spatio-temporel, les structures, les produits, les services et les prestations de toutes natures qui leur sont rendus accessibles grâce à la mise en œuvre de moyens techniques, humains et organisationnels.



Un projet au long cours

Sous l'impulsion de la Ville, ce projet de labellisation des principaux lieux d'accueil de Mulhouse est mené depuis 3 ans avec l'ADAPEI Papillons blancs d'Alsace. Ainsi, 21 lieux d'accueil de la Ville ont pu être identifiés pour être labellisés S3A.

Afin de pouvoir convenir de la labellisation des différents lieux d'accueil, des visites ont eu lieu et 23 référents S3A des accueils concernés ont été formés. Les référents ont pu être sensibilisés durant une journée entre le 28 novembre 2024 et le 19 janvier 2025.

Ces formations ont permis d'aborder différents aspects :

- les définitions de la déficience intellectuelle et du handicap mental ;
- les diverses origines du handicap mental ;
- les difficultés éprouvées du fait de la limitation des ressources intellectuelles ;
- le comportement et les attitudes à adopter face aux personnes touchées par ce handicap.

Dans le cadre de ce label, l'ADAPEI Papillons blancs d'Alsace continuera d'échanger avec l'ensemble des référents S3A à travers des retours d'expérience et par la remontée de problèmes rencontrés. Les actions de sensibilisation seront renouvelées lors de l'arrivée de nouveaux référents et des actions spécifiques seront menées ponctuellement pour adapter les services. Pour compléter ce dispositif et l'adapter au mieux aux personnes, un bilan sera réalisé tous les cinq ans.

A Mulhouse, ce sont 21 lieux d'accueil qui sont concernés :

- Mairie entrée A : accueil général ;
- Mairie entrée : Service jeunesse
- Mairie entrée C : état-civil ;
- Centre Communal d'actions sociale (CCAS) ;
- Allo Prox ;
- Carré des associations ;
- Centre funéraire ;
- Kunsthalle ;
- Musée des Beaux-Arts ;
- Urbanisme ;
- Habitat ;
- Cimetière ;
- Affaires scolaires ;
- Clé des Aînés ;
- Police Municipale ;
- Objets trouvés ;
- Voirie ;
- Bibliothèques ;
- Conservatoire ;
- Musée historique ;
- Théâtre de la Sinne.

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/